



**Guide d'accès au site  
Conseillers Départementaux  
Avec une tablette**

<i>A propos de ce document</i>	3
<i>A lire</i>	3
<i>Le site</i>	4
<b>I) L'accès au site</b>	4
<b>II) Prise en main</b>	5
A) Passer en mode d'affichage PC	5
B) Présentation graphique du site	6
C) Ouvrir des documents sur la tablette	7

## A propos de ce document

Microsoft Windows SharePoint Services est une marque déposée de Microsoft.

Les illustrations proviennent du site des Elus défini sur le serveur cloud Office365 du Département de Maine-et-Loire. Les copies d'écran sont faites à partir d'un navigateur **Internet sur une tablette Samsung Galaxy tab A (système Android). Galaxy est une marque déposée de Samsung.**

**Les exemples utilisent des documents PDF, Adobe Acrobat Reader est une marque déposée de Adobe Systems Software.**

Pour toutes les actions décrites dans ce document, il faut posséder les autorisations nécessaires pour les exécuter.

Remarques :

- ✓ **La gestion des autorisations n'est pas abordée dans ce document.**
- ✓ **Tout ou partie de ce document est la propriété du Département de Maine-et-Loire et ne peut être utilisé que pour un usage professionnel. Il ne peut en aucun cas être reproduit pour une utilisation externe aux services du Département de Maine-et-Loire.**

## A lire

- ✓ **Dans ce document ne sont abordées que les notions qui diffèrent par rapport à la connexion sur un PC, pour les autres commandes, reportez-vous au guide « site des conseillers départementaux ».**
- ✓ **Les copies d'écran peuvent être différentes en fonction de votre environnement matériel, chaque marque ayant ses propres systèmes, il n'est pas possible de tous les tester. Cependant la DSI pourra vous accompagner personnellement pour affiner avec vous les réglages ou trouver les solutions d'affichage.**

## Le site

### 1) L'accès au site

Vous retrouverez le lien vers l'accès au site à deux endroits dans la page des élus

<http://elus.maine-et-loire.fr>

Ou dans l'extranet des élus

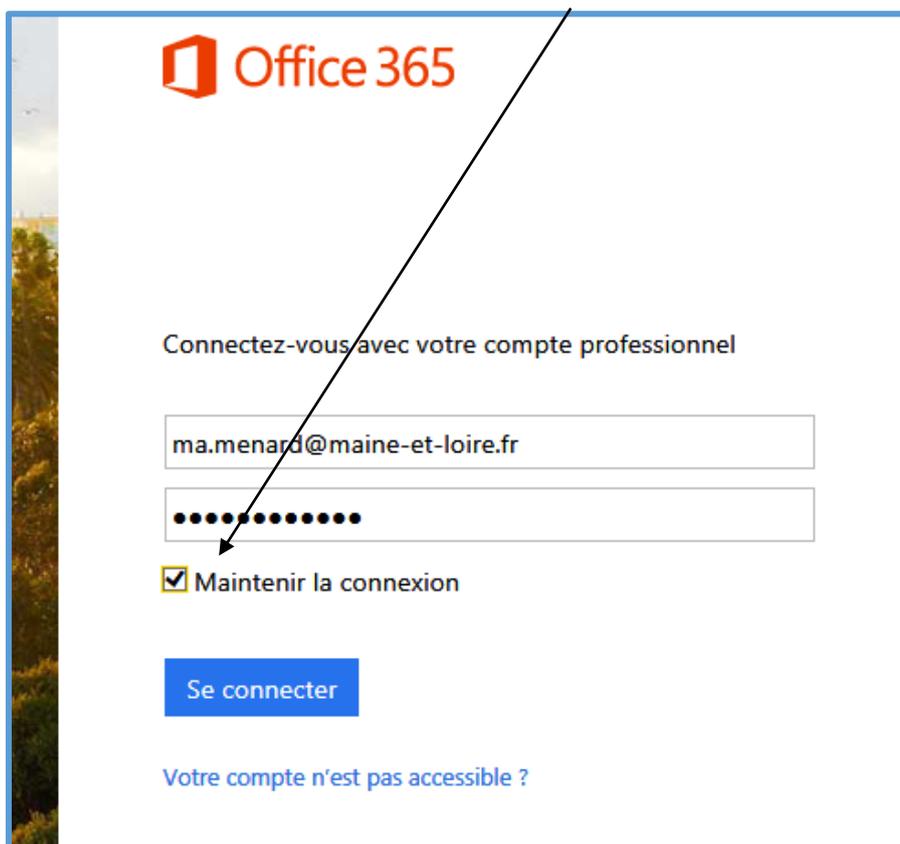
<https://extranet.maine-et-loire.fr>

Cliquez sur le lien

#### Site collaboratif des élus

Dans tous les cas, il faudra vous authentifier

Pour vous connecter, entrez votre adresse mail et votre login d'ouverture de session.  
IMPORTANT, cliquez sur maintenir la connexion



Office 365

Connectez-vous avec votre compte professionnel

ma.menard@maine-et-loire.fr

.....

Maintenir la connexion

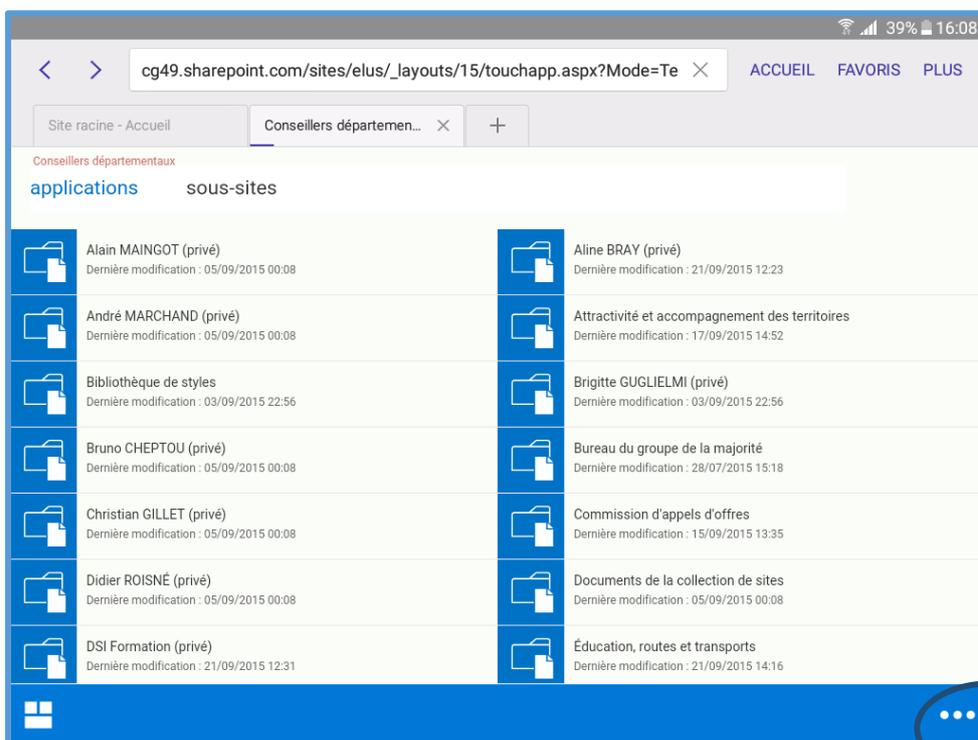
Se connecter

[Votre compte n'est pas accessible ?](#)

## II) Prise en main

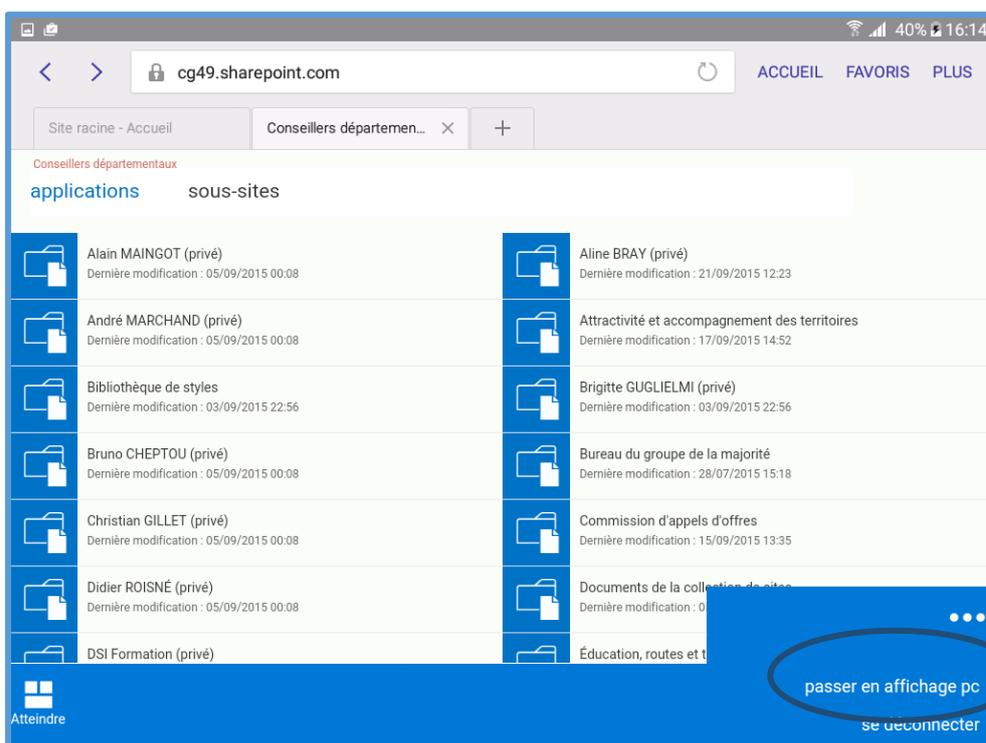
### A) Passer en mode d'affichage PC

Lorsque vous vous connectez au site à partir d'une tablette, vous avez une vue globale du contenu, cependant, vous ne pouvez accéder qu'aux bibliothèques auxquelles vous avez droit.



Pour passer en mode d'affichage normal du site et ne voir que les éléments qui vous intéressent, cliquez sur les trois petits points en bas à droite

Puis cliquez sur *passer en affichage PC*



## B) Présentation graphique du site

Comme nous sommes connectés à office 365, vous trouvez en haut, un bandeau① avec les autres applications auxquelles vous avez le droit d'accéder comme Outlook. En cliquant sur le logo du site visible partout, vous revenez à l'accueil du site②. Vous avez une zone de recherche en haut à droite③.

Un menu permet d'accéder à vos bibliothèques④.

### La bibliothèque privée n'est visible et accessible que par vous.

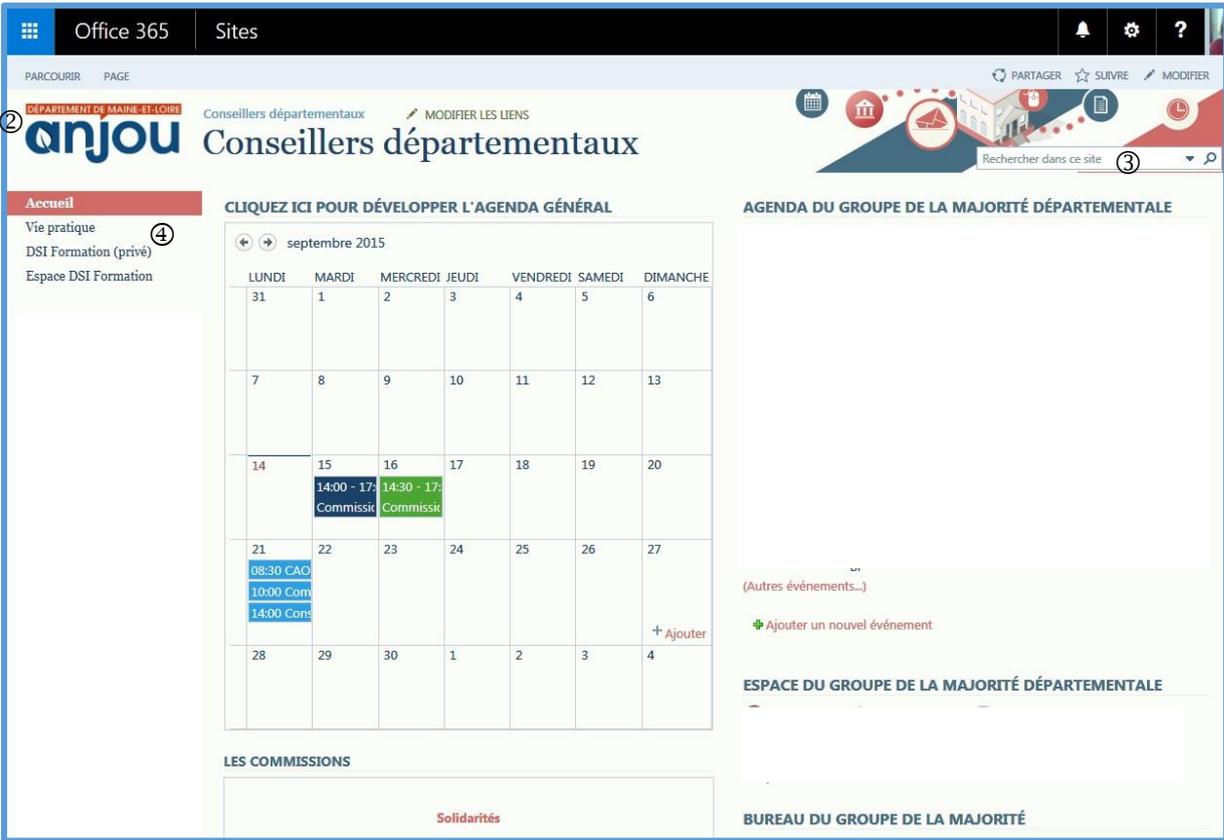
La bibliothèque Espace est une ressource d'échange entre vous, des personnes identifiées dans les services du département et les assistantes de votre groupe.

L'agenda Général est mis à jour par la Direction de l'Assemblée (DA).

L'espace « Les commissions » peut-être alimenté par la DA et des personnes identifiées dans les services du département.

L'agenda et l'espace du groupe majorité ou minorité n'est vu que par vous et les personnes de votre groupe et est mis à jour par les assistantes de votre groupe.

①



Office 365 Sites

PARCOURIR PAGE

DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE Conseillers départementaux MODIFIER LES LIENS

**anjou** Conseillers départementaux

Rechercher dans ce site ③

Accueil

Vie pratique ④  
DSI Formation (privé)  
Espace DSI Formation

CLIQUEZ ICI POUR DÉVELOPPER L'AGENDA GÉNÉRAL

septembre 2015

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15 14:00 - 17:00 Commissi	16 14:30 - 17:00 Commissi	17	18	19	20
21 08:30 CAO 10:00 Com 14:00 Cons	22	23	24	25	26	27
28	29	30	1	2	3	4

+ Ajouter

LES COMMISSIONS

Solidarités

AGENDA DU GROUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

(Autres événements...)

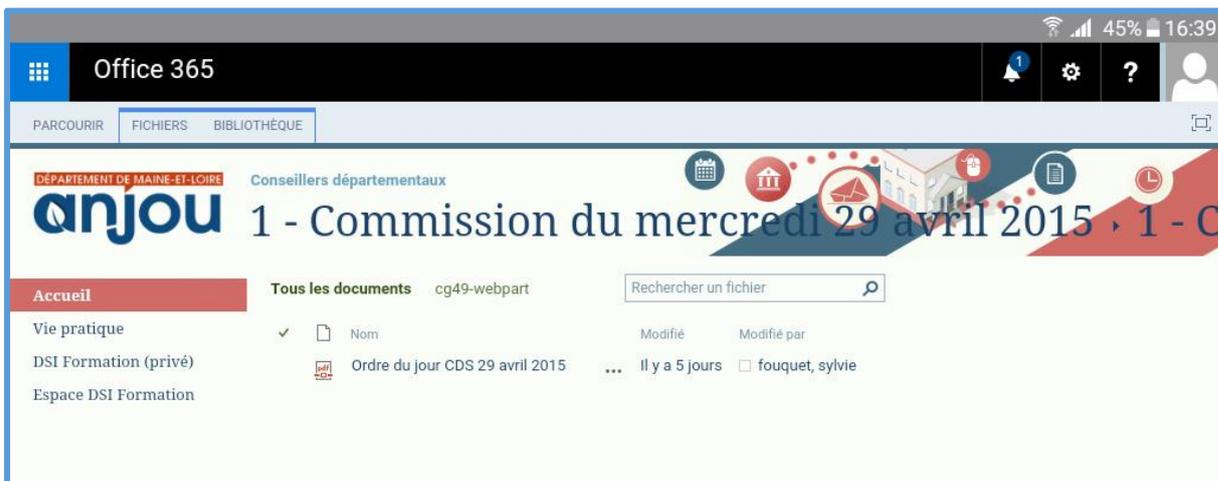
+ Ajouter un nouvel événement

ESPACE DU GROUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

BUREAU DU GROUPE DE LA MAJORITÉ

## C) Ouvrir des documents sur la tablette

Ouvrez le dossier contenant le document



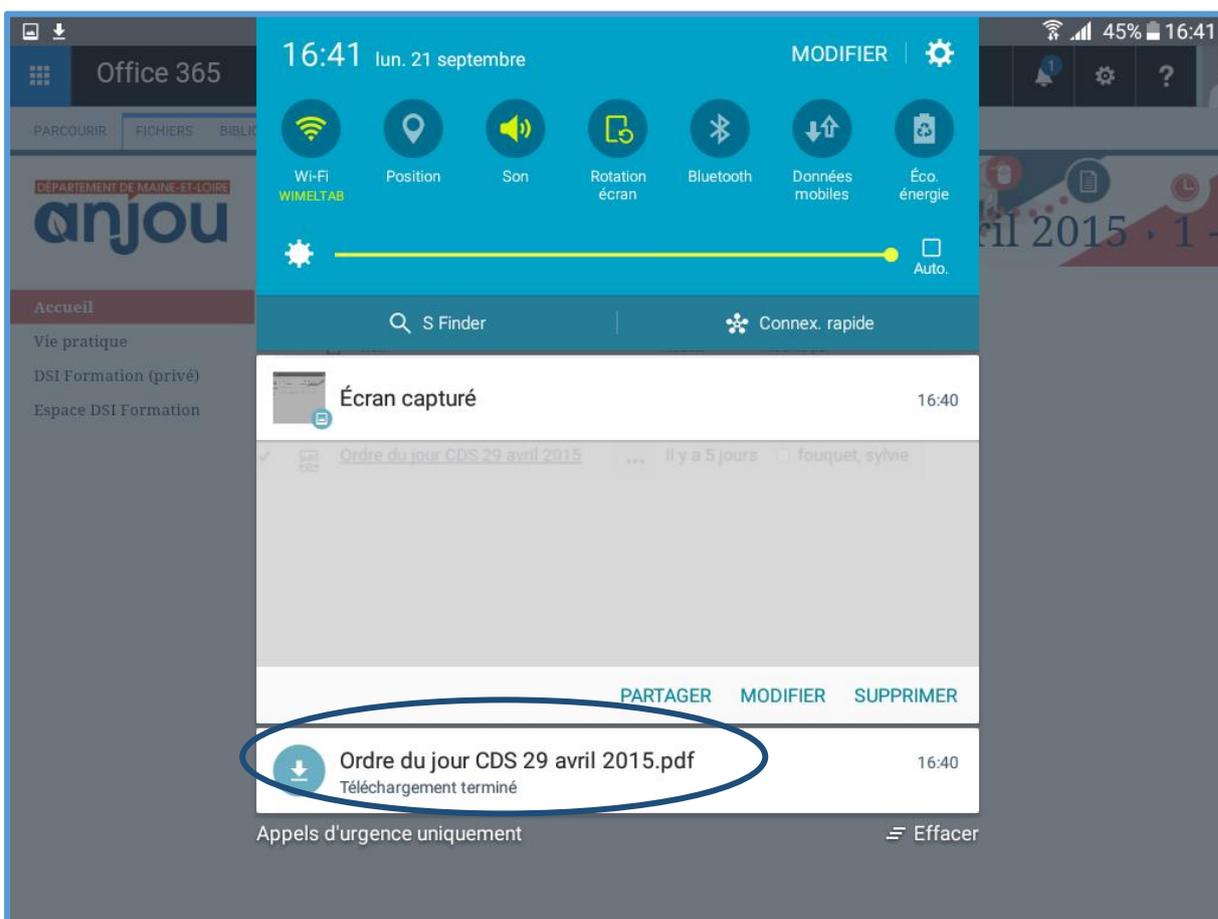
Cliquez sur le document, lorsqu'il ne s'agit pas d'un document de la suite office (Word, Excel, PowerPoint) ce dernier peut ne pas s'ouvrir dans la page de votre navigateur mais demander à être téléchargé. Une flèche de téléchargement apparaît alors.

En fonction de votre système, la flèche indiquant document téléchargé peut être à différents emplacements.



Cliquez sur la flèche, ou mettez votre fenêtre en réduction, pour voir la liste des documents téléchargés.

Dans l'exemple ci-dessous, nous voyons le document téléchargé.



Pour l'ouvrir, il faut cliquer dessus. Parfois, il propose de choisir l'application pour ouvrir ce document. Lorsqu'il s'agit de document PDF, comme dans notre exemple, nous choisirons l'application Adobe PDF Reader.

Le document s'ouvre alors dans l'application cliente, celle qui est installée sur votre système, et non dans votre navigateur internet.

Pour revenir au site, selon les systèmes, cliquez sur la flèche en haut à gauche, ou fermez le document.

